Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260327-2026_18-DE

COTES D'ARMOR

-:-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 MARS 2026

Date de convocation : 23 mars 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Madame Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, GOUBIN Xavier, LEVRIER Isabelle, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, JULIEN Sandra, GILET Philippe, TREGUIER Cécile, BELOEIL Joël, PECHARD Marinelle, LE TIEC Michel, CRESCENCE Cyndia.

Était absente : TRÉGUIER Cécile (pouvoir donné à Martine OURVOUAI).

Secrétaire de séance : BELOEIL Joël.

2026-18-REMPLACEMENT D'UN POSTE INFORMATIQUE POUR LA MAIRIE

Madame le Maire fait part aux élus qu'il serait nécessaire de remplacer un poste informatique qui est obsolète.
A ce titre, 2 devis ont été demandés à JVS MAIRISTEM :

- 1er devis : renouvellement du poste en location : 3 annuités sur 3 ans soit 785,18 € HT/an ou 942,21€ TTC/an
- 2ème devis : achat 2025,60 € TTC / sécurité informatique et maintenance matériels par an : 204,24 € TTC.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal** valide le devis de JVS, d'un montant 2025,60 € TTC pour l'achat du poste informatique et par an la maintenance du matériel pour 123,84 € TTC et la sécurité informatique pour 80,40 € TTC.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

MAIRIE DE PLUSSULIEN
Côtes d'Armor